Quinzième Année. — N° 111 — 20 Centimes le N°. — Jeudi, 30 Septembre 1875.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS partent des 1er et 16 de chaque mois

se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c. la ligne
Réclames... 50 c. —

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8, MM. Laffite et Cie, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

tableau 2.

	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ.	5h10 matin	12h25 s	5h40 s
Mercuès	5 26	12 47	5 55
Parnac	5 39	1 7	6 7
Luzech	5 47	1 20	6 16
Castelfranc	6 3	1 43	6 37
Puy-l'Evêque	6 17	2 »	6 49
Duravel	6 27	2 14	6 58
Soturac Touzac	6 37	2 27	7 7
Fumel	7 1	2 44	7 19
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 3	2 51	7 26

	Omnibus mixte (151)	Poste mixte	Omnibus mixte (405)
Monsempron-Libos. — Départ.	8h41 matin	5h19 soir	7h40 soir
AGEN..... — Arrivée.	9 59	6 44	9 57
Monsempron-Libos. — Départ.	7h18 m	3h 3 soir	7h34 soir
PÉRIGUEUX.. — Arrivée.	10 58 m	5 46	11 6 m
BORDEAUX..... — .	3 28 soir	10 18	
RODEZ..... — .	9 34		
AURILLAC..... — .	9 42		
VIERZON..... — .	7 15	12 42 matin	7 53 m
PARIS..... — Arrivée.	12 39 m	4 39 matin	3 4 m

	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
PARIS..... — Départ.	7h45 s	9h40 m	
BORDEAUX..... — .		10 30 m	
PÉRIGUEUX..... — .	6 50 matin	1 45 soir	
Monsempron-Libos. — Arrivée.	8 36 matin	5 16	
AGEN..... — Départ.	5h50 matin	2h soir	6h10 soir
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 15 matin	3	7 31 soir

	Omnib. jours de foire	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixtes
Monsempron-Libos. — Départ.	7h30 matin	9h30 matin	5h25 soir	7h54 soir
Fumel..... — .	7 37	9 37	5 37	7 57
Soturac Touzac... — .	7 50	9 49	5 53	8 10
Duravel..... — .	8 2	9 57	6 7	8 19
Puy-l'Evêque.... — .	8 11	10 6	6 20	8 28
Castelfranc..... — .	8 30	10 20	6 43	8 46
Luzech..... — .	8 44	10 32	7 2	9 »
Parnac..... — .	8 55	10 41	7 18	9 11
Mercuès..... — .	9 7	10 52	7 35	9 23
Cahors.... — Arrivée.	9 25	11 8	7 54	9 41

Cahors, le 30 Septembre 1875

Les réservistes du Lot sont partis, le 25 de ce mois, pour se rendre à l'armée. Nous sommes heureux de dire qu'à la surprise du premier jour ont succédé un entrain et une résolution dignes des meilleurs éloges. Le Quercinois n'aime point à quitter ses vallées et ses montagnes; mais le sentiment du devoir envers la patrie domine dans son âme, et une fois rendu sous les drapeaux, il est un excellent et vaillant soldat.

Le moment actuel, qui est celui des vendanges, est particulièrement désagréable pour les habitants de la côte du Lot, appelés dans les régiments; mais il faut que les populations reconnaissent qu'il était plus que difficile de choisir une autre heure. Les manœuvres ne peuvent avoir lieu qu'après la moisson, et à cette époque de l'année les chaleurs sont trop fortes dans notre Midi pour convoquer les réservistes. Le Gouvernement a dû, par conséquent, les réunir le 25 septembre, attendu que plus tard le commencement de l'hiver eût été un obstacle considérable.

Que nos braves jeunes hommes du Lot se disent ceci : l'Europe a les yeux sur la France; elle se demande s'il nous sera possible de nous relever après tant d'abaissements et de hontes, causés par le pouvoir d'un seul. Nos réservistes et leurs familles doivent comprendre que tout serait à jamais perdu, et que la France réhabilitée par un gouvernement de discussion et de liberté sombrerait dans l'abîme, si chacun n'apportait son concours, dans toutes les classes de la société, à la résurrection qui se manifeste par les signes les plus consolants.

Les esprits éclairés, les prêtres, les instituteurs, les commerçants, les industriels, les fonctionnaires de tout ordre, et surtout les propriétaires influents sont tenus de bien faire comprendre autour d'eux que les lois militaires votées par l'Assemblée nationale étaient commandées par les nécessités les plus impérieuses.

Encore des discours, et des discours très importants. Nous allons faire connaître ces diverses manifestations.

*
* *

Commençons par la ville de Rouen où M. le maréchal de Mac-Mahon se trouvait dimanche dernier.

On lit dans le *Temps* :

Le *Journal officiel* publie les allocutions qui ont été prononcées à Rouen, à l'arrivée du président de la République dans cette ville. Toutes les personnes qui ont pris la parole dans l'entrevue officielle se sont montrées animées de cet esprit pacifique et conciliant qui reste, quoiqu'on en dise, l'inspiration dominante du pays, et répond mieux que tout autre à ses véritables besoins politiques et moraux. M. Nétien, maire de Rouen, et M. Ancel, président du conseil général, ont été les interprètes de ce sentiment.

Le premier appartient, comme on sait, à la nuance la plus atténuée du centre gauche. Sincèrement conservateur, il a eu quelquefois le tort de l'être « résolûment »; mais il a toujours su retrouver sa vraie voie, celle de la République conservatrice et libérale. C'est à elle qu'il a rendu hommage hier lorsqu'il a parlé des habitants de la Normandie « habitués à ne jamais séparer leurs aspirations li- » bérales pour la vie publique du ferme vouloir de » pratiquer le travail, à l'abri d'institutions bien » ordonnées, telles que vient de les affermir notre » Constitution républicaine. »

Quant à l'honorable M. Ancel, il est membre du centre droit, et encore n'appartient-il pas à la fraction la plus libérale de ce groupe, à celle qui a pris le plus tôt son parti de la République; mais si ses préventions contre cette forme de gouvernement ont été de quelque durée, elles ne paraissent pas s'être maintenues en présence de l'expérience que nous faisons depuis six mois. Nous ne savons pas si l'honorable membre du centre droit a jamais cru sérieusement que le gouvernement républicain était incompatible avec l'ordre et la prospérité matérielle, mais à coup sûr il ne le croit plus aujourd'hui, et il exprime en très bons termes la conviction contraire : « Nous avons cette conviction, dit-il, que » sous le gouvernement de la République dont vous » êtes le chef, vous ne permettrez jamais que des » agitations passionnées, dangereuses se substituent » à l'activité féconde dont nulle part les résultats » ne s'affirment avec plus d'éclat que dans nos con- » trées. » Ailleurs, M. Ancel énumère les preuves matérielles de notre « renaissance et de notre brillant relèvement ». Enfin, bien loin de compter sur des changements politiques, sur des révisions constitutionnelles quelconques pour assurer le bien de l'Etat, il croit que les résultats obtenus « seraient » bientôt détruits si des divisions funestes venaient » à se produire. »

Cette pensée est d'autant plus précieuse à enregistrer de la part d'un conservateur décidé, d'un monarchiste de la veille comme l'honorable M. Ancel, que le milieu auquel il appartient a parfois été soupçonné de fournir quelque aliment à ces divisions. Si l'on a pris de ce côté le bon parti de renoncer à toute dissidence constitutionnelle, ce sera une sérieuse garantie de paix publique : espérer l'effacement de toute espèce de divisions dans un pays comme le nôtre serait sans doute trop ambitieux; mais les seules divisions vraiment « funestes », les seules qui peuvent gravement compromettre la vie nationale, sont celles qui portent sur l'essence même d'un régime politique et qui mettent en question la forme et les principes du gouvernement. En répudiant sincèrement toute dissidence de cette nature, les anciens partisans de la monarchie constitutionnelle donneront une puissante cohésion à la masse conservatrice républicaine et permettront au régime actuel d'avoir facilement raison de factions incorrigibles peu disposées à renoncer d'elles-mêmes à leurs « agitations passionnées ».

A propos de ces dernières et de leurs plus notables artisans, l'agence Havas rapporte un incident significatif : M. Raoul Duval et trois de ses collègues qui n'avaient pas jugé à propos de se joindre aux autres députés de la Seine Inférieure réunis pour la réception du maréchal, désirant sans doute se réserver une entrée en scène particulière, se sont, dit l'agence, présentés inopinément au maréchal. M. Raoul Duval, tout en faisant une allusion discrète à sa politique particulière, a bien voulu assurer le chef de l'Etat de son concours le plus ferme. Mais il n'a, paraît-il, obtenu en réponse qu'une froide inclination; la même assurance, renouvelée avec tout l'entrain qui caractérise l'orateur d'Evreux, n'a pas eu plus de succès.

Les agitateurs bonapartistes finiront-ils par comprendre ce qu'il y a d'anormal et d'impertinent dans la prétention qu'ils émettent de mener de front le dévouement au chef de l'Etat et les attaques à la Constitution ?

*
* *

Les *intransigeants* de l'extrême gauche ont banqueté à St-Mandé, aux portes de Paris. Ils ont exprimé des opinions détestables; mais nous ne croyons aucunement que ces opinions soient destinées à faire des prosélytes. Les bonapartistes ont un intérêt majeur à les exagérer, afin d'effrayer les conservateurs; mais les conservateurs doivent comprendre et comprennent que ces réminiscences de 1792 et 1793 ne répondent en rien à la situation présente; et au lieu de prendre au sérieux les revenants de la Terreur, ils seront les premiers à les trouver tout simplement grotesques. La société actuelle est assise sur de trop fortes bases, et le bien-être se répand de toutes parts avec un ensemble trop rassurant pour qu'il y ait quelque chose à redouter des prédications anarchiques des amis de l'*Internationale*.

On lit dans le *Français* :

Pendant que le président de la République recevait en Normandie les témoignages de la sympathie respectueuse de tous les hommes étrangers aux passions de partis, M. Louis Blanc et un nombre, paraît-il, assez considérable de ses amis politiques célébraient à Saint-Mandé, dans un banquet, la commémoration du 21 septembre 1792. Cette date si rapprochée de celle des massacres de l'Abbaye et des Carmes, n'a rien de gênant pour les héritiers de la politique révolutionnaire.

Sous prétexte de rappeler comment « nos pères » entendaient, en 1792, la « République, » M. Louis Blanc s'est livré à la critique la plus vive de la constitution du 25 février. Il n'admet ni la manière dont cette constitution institue le pouvoir exécutif, ni la manière dont elle divise le pouvoir législatif. Point de « président, » et pas de « Sénat; » telle est, pour M. Louis Blanc, la formule essentielle de toute constitution vraiment et sérieusement républicaine. Aux yeux de l'orateur républicain, un président de République n'est qu'un « roi parvenu » et il félicite « les hommes de la Convention » de n'avoir pas cru « devoir, pour fonder la Républi- » que élever un fauteuil à la hauteur d'un trône, » et mettre à la place d'un roi héréditaire un roi » parvenu. » Quant au Sénat, au lieu d'un corps délibérant régulièrement constitué, M. Louis Blanc voudrait « un conseil national composé d'hommes spéciaux, d'hommes d'élite, » quelque chose sans doute comme ces congrès des « représentants des villes républicaines » qui, au printemps de 1871, se formèrent dans les parties de la France particulièrement imprégnées de radicalisme.

La manifestation n'eût pas été complète si l'opinion du parti radical au sujet de la « question sociale, » n'avait pas été exposée. M. Talandier qui figure au nombre des « victimes de l'ordre moral, » a pris la parole après M. Louis Blanc, et il a opposé à M. Gambetta, au nom du « socialisme républicain, » une réfutation du plus haut intérêt. M. Gambetta a dit qu'il n'y avait pas de « question sociale ». On peut bien lui pardonner ce propos en faveur des « services rendus par lui. » C'est un cheval de renfort dont on ne se sert plus, mais auquel, jusqu'à nouvel ordre, on épargnera les coups trop durs. M. Talandier explique qu'il faut « tâcher de *ramener* M. Gambetta, non par des atta- » ques acerbes, qui n'ont jamais ramené personne, » mais par de nouveaux témoignages d'affection, » de reconnaissance pour les services rendus. » Cette précaution oratoire observée, M. Talandier non-seulement affirme qu'il y a une « question sociale, » mais il indique la réponse que les radicaux entendent faire à cette question. L'idée chrétienne est sévèrement exclue. On ne veut plus d'elle, fut-elle même présentée par M. Renan, et c'est sur le modèle de la « morale indépendante » que M. Talandier élève sa doctrine socialiste. « Le régime fiscal » actuel « laisse à peine aux travailleurs de quoi manger du pain. » C'est ce régime qu'il faut modifier. Mais les modifications nécessaires ne pourront y être apportées tant que la constitution du pouvoir législatif ne sera pas elle-même transformée. « Il n'y a rien à espérer tant que *le pouvoir législatif* » *restera aux mains de ceux qui se sont fait, envers* » *et contre tous, les partisans obstinés des impôts* » *indirects*. » A cet égard, a dit M. Talandier, « la » question sociale est une question essentiellement » politique, mais la *politique des classes dirigeantes* » a jusqu'ici admirablement réussi à priver les » classes ouvrières de tous les organismes nécessai- » res à la représentation des intérêts corporatifs » dans les conseils de la nation... » L'orateur a achevé sa pensée dans des termes que ses amis n'ont pas cru devoir publier; ils ont remplacé par des points mystérieux des expressions sans doute trop colorées. C'est dommage. Peut-être, après avoir appris de M. Louis Blanc ce que les radicaux pensent de la constitution du 25 février, aurions-nous appris de M. Talandier ce qu'ils voudraient faire du suffrage universel, s'ils étaient libres d'en disposer.

Quoi qu'il en soit, ce qui a été dit à Saint-Mandé suffit, ce nous semble. Nous ne savons pas si, par leur « témoignage d'affection et de reconnaissance, » MM. Louis Blanc et Talandier ramèneront à eux M. Gambetta, mais nous sommes certains que, par l'exposition de leur doctrine et l'aveu de leurs passions, les intransigeants rendent chaque jour plus solide et plus ferme l'accord de toutes les volontés droites et libres sur le terrain des lois constitutionnelles et des principes conservateurs !

*
* *

Terminons par un très-beau discours que M. Léon Say, ministre des finances, a prononcé à l'Isle dans un dîner où il avait réuni tous les maires du canton :

« Messieurs,

» Je vous propose de boire à la santé de M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, et je sais à l'avance avec quels sentiments vous accueillerez ma proposition.

» M. le maréchal de Mac-Mahon a le rare privilège, dans un pays que divisent tant de partis, d'être en dehors et au-dessus de leurs luttes, par cette simple raison que sa politique est de se dévouer à la France et d'être le loyal gardien de la loi.

» Sa destinée a voulu — et la haute impartialité de son esprit l'y avait bien préparé — qu'il fût le

premier président constitutionnel de la République légalement organisée. C'est le 25 février qu'un aussi grave changement dans la nature de son pouvoir s'est accompli. Ce jour-là, en effet, l'ancienne majorité de l'Assemblée nationale s'est heureusement et définitivement dissoute, et une nouvelle majorité s'est formée pour nous sortir enfin d'un provisoire dont le pays était fatigué. La majorité du 25 février ne se composait pas seulement de républicains, elle parvenait à réunir dans un grand parti constitutionnel tous ceux qui avaient compris que la République était seule possible, et qu'on ne pouvait refuser plus longtemps un gouvernement à la France.

» La Constitution qui est sortie de cet effort donne aux intérêts conservateurs les garanties les plus sérieuses. Ce n'est pas à vous, messieurs les maires, qui habitez au milieu des populations de la campagne, que j'ai besoin de dire qu'aucun gouvernement n'est possible en France s'il ne donne satisfaction aux intérêts conservateurs ; mais, vous le savez également, il n'y a en France de gouvernement durable que celui qui rallie autour de lui le parti libéral, c'est-à-dire les hommes modérés qui ont toujours condamné les excès, mais qui n'ont pas été dégoûtés de la liberté par les crimes que l'on a commis en son nom, qui ont foi dans le gouvernement du pays par le pays, qui représentent en un mot l'idée moderne, et qui, réduits au silence sous les deux empires, peuvent donner au gouvernement nouveau une grande force et un grand prestige.

» L'acte mémorable de l'Assemblée nationale a été accueilli par la nation tout entière avec un sentiment général de confiance, et nous pouvons constater par des symptômes visibles l'effet de cette confiance sur la richesse publique.

» Lorsque j'ai occupé pour la première fois les fonctions de ministre des finances, il y a près de trois ans, une partie de la France était occupée par l'étranger, les grands emprunts n'étaient point entièrement réalisés, et les milliards de l'indemnité de guerre n'avaient pas encore été tous transportés de l'autre côté de la frontière. Il y avait alors à la tête du gouvernement un citoyen illustre, M. Thiers, qui a trouvé dans son patriotisme et dans son expérience consommée les moyens de surmonter des difficultés qui paraissaient insurmontables. Il est tombé du pouvoir, emportant avec lui la reconnaissance du pays. M. le maréchal de Mac-Mahon a dignement continué son œuvre. Le sol a été libéré des armées étrangères ; les milliards ont été payés, et notre circulation monétaire n'en a pas même été atteinte. Vous voyez aujourd'hui circuler l'or dans les campagnes, et jamais la Banque de France n'a eu autant de numéraire dans ses caisses. Mais, au moment où je suis revenu occuper les fonctions de ministre des finances, le fait le plus considérable qui se produisait, c'était le vote, par l'Assemblée nationale, d'une Constitution définitive. A partir de ce jour on a pu constater dans les affaires une amélioration si réelle, que l'équilibre si vainement cherché du budget s'est réalisé pour ainsi dire de lui-même. Il est un signe certain de l'augmentation de la richesse publique, c'est l'augmentation du produit des contributions indirectes. On ne paie ces contributions que si l'on consomme; c'est un impôt sur la dépense, et il faut bien croire que la dépense a pris un développement bien rapide, puisque le produit des contributions indirectes s'est considérablement et subitement accru. Mon ami et collaborateur, M. Louis Passy, constatait l'autre jour, dans l'excellent discours qu'il a prononcé à Gisors, que les contributions indirectes avaient donné pour les huit premiers mois de l'année un excédant de 60 millions de francs sur les prévisions budgétaires ; j'ai aujourd'hui les relevés faits quinze jours plus tard, et l'excédant dépasse déjà 70 millions de francs.

» La richesse publique s'accroît donc malgré les désastres individuels qui sont venus frapper un si grand nombre de nos concitoyens. Le Midi a été cruellement éprouvé ; en Normandie, des inondations sans précédents ont causé des ruines considérables ; vous-mêmes, vous avez vu, il y a cinq semaines, une partie de votre canton ravagée par un orage. Malgré tous ces malheurs privés, la richesse publique ne cesse de s'accroître; non-seulement les revenus particuliers augmentent, comme on peut le constater par l'augmentation de la dépense des objets de consommation, mais les épargnes s'accumulent et forment des capitaux nouveaux. J'ai annoncé il y a quelques jours, bien simplement, par un avis imprimé au *Journal officiel*, que je délivrerais des bons du Trésor à l'échéance de cinq ans et rapportant 5 0/0 d'intérêt, aux capitalistes qui apporteraient leur argent; et le public a versé tant de fonds au Trésor que j'ai dû arrêter l'opération pour ne pas dépasser la limite qui m'avait été fixée par la loi; j'ai abaissé le taux de l'intérêt à 4 1/2 0/0, et les versements, quoique ralentis, n'ont pas été arrêtés.

» Tous ces symptômes montrent à quel point se développe la richesse dans notre pays. Et comme ces heureux résultats sont le fruit de la confiance du pays dans une politique tout à la fois ferme et modérée, dans une politique qui sait faire respecter les lois, maintenir la discipline et affirmer la Constitution, je puis en faire honneur au chef de l'Etat, à M. le maréchal de Mac-Mahon; et, sûr que vous m'approuverez, je vous propose de boire avec moi à la santé de M. le président de la République ! »

Informations

L'Agence Havas a publié la note suivante :

L'émotion qui s'est manifestée dans quelques journaux belges, à propos de certaines publications où il est parlé de l'annexion de la Belgique à la France, a excité ici une profonde surprise, car il est de notoriété publique qu'on ne songe à rien moins en France qu'à l'annexion de la Belgique, et on devrait savoir à Bruxelles, comme tout le monde le sait en France, que les publications dont il s'agit sont des fantaisies essentiellement personnelles.

Il y a des hauts et des bas dans la profession d'«intransigeant ». Les rangs s'en grossissent et se désenflent alternativement. Aujourd'hui, c'est M. Daumas, député du Var, qui fait connaître par une lettre à M. Naquet son adhésion à ses doctrines et à son programme, toujours par les mêmes raisons qu'on sait et qui se résument en ceci : « On nous a trompés, on nous a promis plus de beurre que du pain, et nous n'avons même pas une sous-préfecture à nous mettre sous la dent. Rompons avec les fauteurs de ce pacte qui nous faisait entrevoir des montagnes d'or et qui accouche d'une souris en carton. » M. Daumas est donc enregimenté.

L'*Univers* dit à propos d'une correspondance publiée par un journal de gauche :

Nous relèverons un propos absurde qui a déjà paru ailleurs. Pour mieux inspirer à ses lecteurs l'épouvante de l'ultramontanisme, elle qualifie Mgr Nardi des titres de « délégué du Pape » et d' « envoyé de la cour de Rome. »

Ce n'est point en cette qualité que le savant prélat a paru au congrès de Poitiers : il y est venu de lui-même, comme simple particulier C'est en son seul nom qu'il a parlé.

On nous assure que M. le président de la République se montre très satisfait des progrès qu'a faits l'instruction de nos réservistes, du courage et de la force avec laquelle ils ont supporter les fatigues des grandes manœuvres, de la facilité avec laquelle ils se sont pliés aux exigences de la discipline.

Nous devons ajouter que tous les représentants militaires étrangers qui ont assisté aux manœuvres ont adressé leurs félicitations à M. le ministre de la guerre sur la tenue, sur l'intelligence qui ont marqué l'éducation des réservistes.

Il convient également de faire remarquer que l'intendance, sans être encore parfaite, s'est montrée bien supérieure à ce qu'elle a été en 1870; les effets se sont trouvés prêts, il y a eu des armes en quantité suffisante; tous les réservistes ont été rapidement habillés et armés.

Les mouvements de corps se sont faits partout avec rapidité et précision et aucun encombrement, aucun désordre ne se sont produits sur les voies ferrées.

C'est là un progrès incontestable et très grand sur notre organisation de 1870, et il n'est que juste de le mettre à l'actif de M. le général de Cissey et de notre corps d'officiers.

TURQUIE

Constantinople, 27 septembre.

Les consuls d'Autriche, d'Allemagne et d'Italie sont arrivés vendredi soir à Mostar.

Les insurgés demandent un armistice pour que les divers chefs de bandes puissent se réunir et se concerter sur l'exposé des griefs et la demande des réformes à présenter au commissaire de la Porte.

La grande difficulté que les consuls ont rencontrée, en effet, se trouve dans l'absence de cohésion entre les diverses bandes, et dans l'impossibilité de trouver un chef ayant de l'influence sur les insurgés en général ou même sur ceux d'un district.

Les insurgés sont divisés en petites bandes ayant leurs chefs respectifs pour les opérations militaires, mais paraissant n'avoir qu'une influence relative sur le côté politique de la question. Il faudrait donc, pour le succès des négociations avec Server-Pacha, que chaque bande nommât un délégué.

Si l'armistice était accordé, ces délégués se rencontreraient avec Server-Pacha et les consuls sur quelque point voisin de la frontière autrichienne ou monténégrine et exposeraient leurs demandes, qui paraissent assez modérées. Les principales seraient l'admission du témoignage des chrétiens devant les tribunaux, le choix de la police confié aux habitants, la fixation limitée des taxes à un tant pour cent fixe, etc. Seulement, les insurgés exigent que les puissances garantissent la fidèle exécution des réformes promises. Or, cette dernière prétention étant actuellement inadmissible, les représentants des trois puissances du Nord, après s'être concertés avec les représentants des autres puissances, ont décidé hier, dans une réunion tenue à l'ambassade de Russie, d'envoyer à leurs consuls des instructions pour conférer ensemble avec Server-Pacha en vue de présenter aux ambassades quelque moyen pratique d'amener la conciliation . Cette décision ayant été communiquée aux représentans des autres puissances, l'ambassadeur de France a déclaré qu'il l'approuvait et qu'il se joindrait à la démarche dans les limites de la plus stricte non-intervention.

Les ambassadeurs d'Angleterre et d'Italie ont déclaré qu'ils considéraient la mission des consuls comme terminée, mais qu'ils référeraient à leurs gouvernements au sujet de la démarche proposée.

Belgrade, 27 septembre.

Tous les fonctionnaires publics, à l'exception des chefs de département, ont été informés hier qu'ils seraient soumis au service militaire. Ils devront se tenir prêts pour l'époque où ils seront appelés.

Les journaux annoncent que M. Protitch, ministre de la guerre, qui est de retour de Kragujewatz, a réquisitionné ici 1,000 chevaux.

La cavalerie de la landwehr du district de Belgrade aurait reçu l'ordre de partir pour Belgrade.

Raguse 27 septembre.

Les insurgés ont fait sauter à l'aide de la dynamite la grande route de Trébinge à Raguse pour empêcher les opérations d'artillerie et de cavalerie. Les bandes se réunissent pour une entreprise dont le but est encore ignoré.

ESPAGNE

Hendaye, 27 septembre.

Les troupes libérales ont occupé Lastaola ce matin. Les carlistes fuient précipitamment dans la direction d'Endarlaza.

Le général Trillo continue son mouvement tournant sur Oyarzun.

Santander, 27 septembre.

de grands efforts sont faits par les notabilités carlistes et par les comités étrangers pour décider don Carlos à abandonner la lutte. Les fueristes agissent dans ce sens en Guipuzcoa et en Biscaye.

Chronique locale

et méridionale.

Le zèle et le courage des réservistes sont vraiment admirables. Les exercices se répètent deux fois par jour, durant cinq heures, sous l'œil des autorités militaires. On est surpris des rapides progrès de ces jeunes gens tirés hier de la vie civile et qui dans vingt-huit jours seront de vrais soldats. Ce matin ils ont été passés en revue par le sous-intendant militaire.

M. l'abbé Caviole, curé de Catus, délégué cantonal, est nommé officier d'Académie.

Les prévôtés de France ont reçu du ministre de la guerre l'ordre de rechercher les réservistes déjà appelés qui n'ont pas répondu à l'appel, et qui, par conséquent, sont considérés comme déserteurs. Les gendarmes devront diriger, de brigade en brigade, les déserteurs qu'ils réussiront à trouver, jusqu'à leurs corps respectifs, où ils passeront immédiatement devant le conseil de guerre. Quelques réfractaires de Paris ont été ainsi ramenés à leurs corps.

Le ministre de la guerre a décidé que les punitions de prison encourues par les réservistes pendant leur présence au corps, seraient subies intégralement ; de plus, comme les hommes en prison ne peuvent assister aux classes d'instruction, les réservistes qui auront encouru cette punition seront maintenus au corps pendant un certain nombre de jours égal à la durée de la punition.

Les réservistes qui auront été punis de la salle de police ne seront maintenus au corps que dans le cas où cette punition leur aura été infligée pour retard non-légitime ; ces derniers seront maintenus au corps pendant un temps égal à la durée de leur retard.

L'exemple de M. le comte de Waru, sous-préfet de Douai, qui n'a pas hésité à prendre le sac et le fusil en qualité de réserviste, est décidément suivi par ses collègues. Nous apprenons, en effet, que M. Mercat, sous-préfet de Villefranche-de-Lauragais, à demandé à être incorporé dans le 57e de ligne où, en qualité de soldat de seconde classe, il va faire modestement sa campagne de 28 jours. M. Mercat a d'autant plus de mérite à donner ce bon exemple que, renonçant au bénéfice de l'exception dont il pouvait se prévaloir, il ne retrouvera dans les rangs aucun des avantages qu'il a laissés en 1871. Il a appartenu, en effet, comme lieutenant de la garde mobile à l'armée de la Loire; puis comme commissaire du Gouvernement au conseil de guerre de Bordeaux, où il a laissé les meilleurs souvenirs.

Si la bonne volonté devient ainsi générale, on peut se permettre sans crainte de voir les nouvelles institutions militaires entrer rapidement dans nos mœurs.

Un décret présidentiel du 18 septembre 1875 vient de régler définitivement les questions de hautes payes journalières d'ancienneté.

Les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats qui se sont rengagés, ont droit à une première haute paye journalière d'ancienneté, *à partir du jour où ils ont contracté un rengagement* ayant pour effet de les maintenir dans l'armée active, après cinq années de service : 30 centimes pour les sous-officiers de tous grades et de toutes armes ; — 12 centimes pour les caporaux, brigadiers et soldats.

Après dix ans de service, ils reçoivent la deuxième haute paye fixée à : 50 centimes pour les sous-officiers ; — 15 centimes pour les caporaux, brigadiers et soldats.

Les hautes payes ne sont allouées que pour les journées de présence effective. Cette amélioration, sensible surtout pour l'infanterie, sera accueillie dans l'armée avec une grande satisfaction.

La *Liberté* dit que le bruit court que M. Léo. directeur du service de la presse au ministère de l'intérieur, serait nommé préfet du Cher. M. Lauras, ancien préfet de Lot-et-Garonne, qui administre ce département, prendrait la place de M. Léo.

M. le ministre des finances a fait procéder, pendant les vacances de l'Assemblée, à la révision des pensions accordées pour infirmités à d'anciens fonctionnaires de l'empire, dont l'état de santé ne doit pas être aussi fâcheux qu'ils le prétendent, puisque nous en voyons plusieurs MM. de Bosredon, Joret-Desclozières, Calland de Clamecy par exemple, déployer une activité dévorante pour poser leur candidature au Sénat.

Les intéressés ont donc été invités à se soumettre à l'inspection d'une commission médicale chargée de vérifier l'existence de leurs infirmités, et il nous revient que quelques-uns de ces anciens fonctionnaires, trop complétement absorbés, sans doute, par la propagande incessante à laquelle ils se livrent en faveur de l'empire, ont mieux aimé ne pas se soumettre à l'inspection médicale que de suspendre momentanément une campagne qui, au demeurant, est trop activement menée pour qu'ils ne jouissent pas d'une santé assez robuste.

M. le ministre des finances a l'intention de communiquer à l'Assemblée nationale le résultat de cette enquête et les décisions qu'il a été amené à prendre à la suite. Il est hors de doute que ceux de ces anciens fonctionnaires qui ont refusé de se soumettre à l'inspection médicale seront *ipso facto* déclarés déchus de tout droit à la pension qui leur avait été accordée.

Il y a un an et demi, M. Feray présenta à l'Assemblée une disposition qui, bien qu'elle ait reçu depuis ce moment force de loi, n'a pu être appliquée encore, et qui a pour but de corriger l'imperfection actuelle du cadastre, jusqu'à

ce qu'on ait pu en opérer la révision.

On sait, en effet, que la loi des finances du 21 mars 1874 a prescrit l'application dans chaque commune de l'impôt foncier aux portions de terrains qui, lors de l'établissement du cadastre, étaient incultes ou improductives, et par suite exonérées d'impôts, et qui depuis ont été mises en culture ou rendues productives. M. Feray, on s'en souvient, a établi qu'il y a six millions d'hectares de terre qui figurent au cadastre comme friches et qui payent comme friches, en moyenne, 2 fr., qui devraient être classées en première ou en deuxième classe et payer en moyenne 15 fr., ce qui donnera une augmentation de 13 fr. par hectare et une augmentation de 78 millions sur les 6 millions d'hectares.

L'exécution de la disposition proposée par M. Feray aura lieu avant peu.

En effet, nous apprenons que le conseil d'Etat vient de terminer la préparation d'un projet de loi complémentaire qui sera soumis à l'Assemblée dès la rentrée et qui facilitera cette révision partielle du cadastre.

Un service topographique vient d'être institué par les ordres de M. le ministre de la guerre à l'état-major général de chaque corps d'armée.

Ce service, placé sous la direction d'un officier d'état-major, sera chargé de la conservation des archives topographiques du corps d'armée, et aura à établir tous les croquis et cartes nécessaires aux manœuvres, ainsi qu'à tenir au courant les feuilles de la carte de France.

Ce dernier travail ne pouvant être convenablement exécuté sans le concours des administrations civiles, M. le ministre de l'intérieur vient d'inviter les préfets à donner aux agents et fonctionnaires de leur département les instructions nécessaires pour qu'ils fassent bon accueil aux officiers chargés du service topographique, et qu'ils mettent à leur disposition tous les documents et renseignements qui pourront leur être utiles.

Les officiers devront d'ailleurs être tous porteurs d'un ordre de service signé du général commandant le corps d'armée, et c'est seulement à ceux qui se présenteront munis de cette pièce que les agents et fonctionnaires civils devront donner communication des documents qu'ils possèdent.

On sait que la dépêche télégraphique simple est aujourd'hui de vingt mots, y compris l'adresse du destinataire et la signature de l'expéditeur. Ce sont là des limites fort restreintes et dont le public s'est souvent plaint. Aussi serait-il question de ne compter ni l'adresse ni la signature parmi les vingt mots réglementaires.

Ce mode est en usage en Angleterre et son adoption en France ne peut qu'augmenter le nombre des dépêches télégraphiques, tout en ne causant pas au personnel un supplément de travail bien considérable.

M. Caillaux, ministre des travaux publics, vient de décider, après avis du conseil général des ponts et chaussées, qu'il serait créé à l'avenir, dans les départements, une classe supérieure de cantonniers-chefs. Cette mesure, recommandée par plusieurs ingénieurs, a été prise en vue de maintenir une émulation nécessaire parmi ces utiles agents et aussi pour encourager le travail et récompenser d'anciens services.

Le traitement des cantonniers-chefs de première classe sera fixé par les préfets.

L'administration des postes s'occupe d'une amélioration réclamée par le public et depuis longtemps en usage dans les pays étrangers. Il s'agit de l'installation de doubles boîtes destinées à recevoir d'un côté les lettres, de l'autre les journaux, imprimés sous bandes, etc., etc.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne :*

Un convoi de 250 soldats carlistes est arrivé dimanche, à Agen, par le train d'Auch de 1 h. 15 de l'après-midi.

C'est, croyons-nous, le reste des 900 et quelques hommes qui sont entrés en France, il y a quelques jours, par Gavarnie.

Ils sont internés à Agen où ils reçoivent du gouvernement français une solde 75 centimes par jour jusqu'à ce qu'ils aient trouvé du travail.

Plusieurs sont déjà employés par des entrepreneurs de travaux publics ou par le service des ponts et chaussées. Ceux qui restent en ville, sans travail et sans domicile, pourront provisoirement bivouaquer dans les baraques des marchands forains de la Porte-du-Pin aujourd'hui inoccupées.

L'administration municipale leur a fait indiquer mardi ce logement. Il était impossible, en effet, de laisser plus longtemps ces hommes coucher à la belle étoile.

Mardi, dans l'après-midi, le Palais de justice d'Agen a été mis en émoi.

Un individu paraissant en proie à une grande exaltation et qu'on a su depuis être le nommé *Jean Mongé*, âgé de 38 ans, boulanger à Granges, est entré dans le Palais, et après avoir erré quelque temps dans les couloirs, a ouvert la porte du cabinet de M, le Procureur de la République où il a tiré un coup de révolver qui, heureusement, n'a atteint personne, la pièce étant vide en ce moment.

Mongé était dans notre ville depuis quelques jours. Il y avait acheté le révolver dont il s'est servi, et à diverses reprises, on l'avait entendu répéter aux gens de l'auberge où il était descendu : Je veux tuer quelqu'un à Agen.

C'est contre M. le procureur de la République qu'il aurait cherché à exercer sa vengeance, si toutefois cet homme jouit de sa raison, ce qui paraît peu probable.

Il a été arrêté, et il sera procédé à la constatation de son état mental.

L'éclipse de soleil que nous avions annoncée a eu lieu hier, très peu visible, à Cahors, à cause du temps pluvieux, mais pourtant appréciable.

Le commencement de l'éclipse s'est produit à 11 h. 25 m. et la fin à 1 h. 16 m.

On sait que les éclipses du soleil sont produites par l'interposition de la lune entre le soleil et la terre : les éclipses reparaissent périodiquement, il est donc facile de prévoir quand elles auront lieu ; il suffit de comparer les évolutions périodiques de la lune et du soleil. Toutes les éclipses doivent reparaître dans le même ordre après un laps de temps de 18 ans 10 jours. Toutefois, les inégalités auxquelles sont assujettis les mouvements du soleil et de la lune modifient cet ordre avec le temps. Pour calculer le retour des éclipses, les savants ont aujourd'hui une méthode beaucoup plus sûre. On a remarqué que les éclipses de soleil sont plus fréquentes que celles de lune. Le grand Arago a dit : « Dans l'espace de 18 ans, on peut observer, sur toute la terre, 70 éclipses : 29 de lune, 41 de soleil». Jamais dans une année il n'y a eu plus de 7 éclipses, jamais il n'y en a eu moins de 2. Quand elles se réduisent à ce nombre dans une année, elles sont toutes deux de soleil. La dernière éclipse totale, visible à Paris, date de 1724. Durant le présent siècle il n'y a pas eu d'éclipse totale et il n'y en aura pas. On vient de voir que les éclipses reparaissaient à des époques fixes ; il en est une cependant qui jusqu'à présent a déjoué tous les calculs de la science : c'est l'éclipse dite de Jésus-Christ, c'est-à-dire celle qui couvrit la terre de ténèbres le jour de la mort du Christ. Malgré des observations d'une exactitude rigoureuse, le phénomène ne s'est point reproduit aux époques déterminées par les savants. Dans une savante étude qu'a reproduite l'*Annuaire du bureau des longitudes*, Arago a constaté le fait et dit que la science était impuissante à l'expliquer.

Il résulte d'une statistique récemment dressée, qu'on compte en France, actuellement, 324 lycées et colléges communaux, comprenant une population de 69,500 élèves.

Les lycées sont au nombre de 80 et contiennent 36,756 élèves.

Les colléges communaux, au nombre de 244, reçoivent 32,744 élèves.

A ces établissements publics, il faut ajouter 657 établissements libres laïques ayant une population de 43,000 élèves environ, et 278 établissements ecclésiastiques comprenant environ 34,000 élèves.

L'ensemble de ces chiffres donne à peu près un total de 150,000 élèves adultes pour 1,269 établissements d'enseignement secondaire.

Chaque évêque entretient dans son diocèse au moins un petit séminaire. Ces établissements ne sont pas compris dans la statistique qui précède et doivent porter à un chiffre très élevé le nombre des élèves qui fréquentent les établissements ecclésiastiques.

Nous lisons l'*Avenir de Soulac :*

« Si nous en croyons certains bruits, on va commencer au premier jour, à la Pointe-de-Grave, entre Soulac et le Verdon, les travaux pour la construction d'une batterie destinée à défendre l'entrée de la Gironde.

» Plusieurs visites ont déjà été faites par des officiers supérieurs du génie. Toutes les études sont faites ; on n'attend plus que l'ordre de commencer ces importants travaux évalués, dit-on, à 500,000 fr. »

On lit dans un journal de Poitiers :

« Le bruit de l'empoisonnement de sept personnes par des moules circulait hier à Tours.

» Il résulte des renseignements pris que le fait aurait eu lieu non à Tours, mais dans une petite ville de la Normandie.

» Ce qui donnait lieu à cette méprise, c'est qu'un habitant de Tours, âgé de trente-trois ans, voyageur de commerce d'une grande maison de cette ville, a été une des victimes de cet empoisonnement. Il laisse sans ressources une veuve avec trois enfants, dont l'aîné n'a pas encore deux ans et demi.

» Les journaux enregistrent souvent des malheurs de ce genre ; ils seraient moins fréquents et ne se produiraient probablement pas, si avant de mettre à la cuisson ce dangereux mollusque, on avait soin de le bien râcler et nettoyer à l'extérieur, de le laver dans plusieurs eaux et d'ajouter une poignée de sel et un verre de vinaigre au dernier lavage.

» Un verre de vinaigre suffit pour deux litres d'eau ; la quantité d'eau doit être proportionnée à celle des moules.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

Bulletin Vinicole

Dans le Midi, les vendanges sont avancées à peu près partout ; elles sont mêmes terminées sur possible points.

Comme quantités et qualités il n'est pas encore prudent de se prononcer.

Le département du Gard, sur lequel on avait peu compté comme production, aura cette année encore une bonne récolte ; car celle que l'on espérait avoir a été doublée dans moins de huit jours à la suite de nos dernières pluies. Il s'est traité quelques affaires en vins nouveaux et à des prix relativement réduits, 40 fr. le muid.

Dans le Lot-et-Garonne, d'abondantes, lentes et chaudes rosées sont venues redonner la vie aux vignes ; les raisins ont beaucoup gagné, et tout fait espérer que la récolte sera assez abondante ; on a des doutes sérieux sur la qualité.

Dans les Charentes, les vendangeurs sont à l'œuvre, les propriétaires de cette contrée comptent avoir une bonne vinée d'année moyenne, mais voilà tout. Quant à la qualité, impossible de se prononcer encore, si les orages qui donnent depuis trois ou quatre jours des quantités de pluie persistaient, le raisin pourrirait.

Dans le Mâconnais on est en pleine vendange depuis le 15 courant ; le rendement est supérieur d'un quart à un tiers de ce qu'on espérait, le temps est splendide, la qualité sera très passable, dans les vignes en côte. Une cuvée vendangée le 14 a paru bonne ; quant aux vignes noires, elles sont tellement chargées de fruits, qu'il y a eu inégalité dans maturité, et la qualité sera médiocre. Une cave de 200 pièces a été vendue à Prissé, près Mâcon, fr. 50 sans fût ; une autre partie à Tournus a été traitée à fr. 40 sans fût.

Dans le Beaujolais, la vendange est en pleine activité, par un temps admirable. Aussi ce vignoble est en joie, d'autant plus que les rendements sont bien au-dessus de ceux prévus. Les tonneaux neufs se vendent 22 fr. ; il est à prévoir que ce chiffre sera dépassé.

Que sera la qualité des 1875 ? Il y aura comme toujours du bon et médiocre ; les vieilles vignes dont les raisins sont moins nombreux, et mieux mûrs que ceux des jeunes vignes, pourront donner une qualité approchante des 1874. Il est à craindre que le vin des jeunes vignes, très abondant, ait peu de couleur et peu de force.

Dans la basse Bourgogne, ces quinze derniers jours, la température a été des plus favorables à la vigne. Dans cet espace de temps, la maturation du raisin a fait de sensibles progrès. La pourriture qui menaçait surtout les vignes trop chargées de fruit, s'est arrêtée. Si cette température, tout à la fois sèche et chaude, se maintenait encore quelques jours, on pourrait espérer des vins de qualité passable. On voudrait pouvoir dire de bonne qualité, mais l'inégalité dans la maturité semble s'opposer à un tel espoir.

Dans le Dauphiné, la vigne qui avait tant montré de faveur, est réduite à une petite moyenne à cause de la grêle et de la coulure, qu'on ne peut encore au juste apprécier. Aussi les prix des bons vins se sont bien élevés. Les bons ordinaires valent de fr. 30 à 45 les 100 litres, droits en sus.

***

Dans le Lot les vendanges sont commencées et seront en pleine activité la semaine prochaine.

Dernières nouvelles

Versailles, 29 septembre, soir.

On pense que M. le duc Decazes et le général de Cissey représenteront le gouvernement demain à la commission de permanence, si, comme on l'assure, M. Lepère persiste à questionner le gouvernement sur les nominations d'officiers de l'armée territoriale, et sur l'exclusion de MM. Marvéjol, Kédarès et Gensoul. On attribue aussi à un membre de l'extrême droite l'intention d'interpeller M. le duc Decazes sur les deux regrettables incidents qui ont motivé, de notre part, des réclamations à Madrid. Le premier de ces incidents a été raconté tout au long par les journaux du Midi : il s'agit de marins espagnols qui ont tiré sur un de nos bâtiments et que les autorités françaises ont, par suite, dû mettre en état d'arrestation. Le second est l'assassinat de M. Rigaudeau à Cuba. On pense que les réparations demandées par M. de Chaudordy ne tarderont pas à être accordées.

M. Rouher et le duc de Padoue, venant d'Arenemberg, sont arrivés aujourd'hui à Paris.

M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine, est parti hier en congé pour une quinzaine. Le conseil municipal de Paris ne sera pas convoqué avant son retour.

M. Thiers quittera Paris demain soir pour se rendre à Arcachon.

Le conseil général de la Basse-Alsace vient d'émettre à l'unanimité le vœu que l'Alsace-Lorraine obtienne une Diète provinciale et une Constitution propre.

La visite de l'empereur d'Allemagne au roi d'Italie vient d'être officiellement notifiée à Rome, L'empereur Guillaume arriverait à Milan le 11 ou le 12 octobre et y resterait quatre jours.

Hendaye, 29 septembre midi.

La nouvelle se confirme que les Alphonsistes au nombre de 8,000 ont été complètement repoussés hier.

Enlena a été bombardé et brûlé avec des mortiers.

Dépêches Télégraphiques

Service spécial du *Journal du Lot*.

Paris, 30 sept. 11 h. 25 m. du mat.

L'opinion publique est impressionnée par les nouvelles de la Turquie, faisant craindre des complications, mais sans caractère officiel.

Bruit très répandu que la Turquie veut occuper une partie du territoire Serbe. Crise ministérielle en Serbie, le cabinet étant en désaccord sur la question de guerre avec la Turquie.

Le siège de l'Assemblée Serbe est transporté à Belgrade.

L'empereur d'Allemagne arrivera le 12 octobre à Rome, accompagné par Bismarck et le maréchal de Moltke.

Versailles, 30 sept. 3 h. 30 du soir.

Rien d'important à la séance de la Commission de permanence. Mais la non publication par *Officiel* du discours de M. Léon Say est l'objet de grandes préoccupations.

Le Conseil des ministres, demain, traitera cette question. M. Buffet sera de retour.

Bourse de Paris.

Paris, 30 septembre 1875.

Rente	3 p. %.....	65.17 1/2
—	4 1/2 p. %.....	94.75
—	5 p. %.....	103.90

Crédit foncier de France.

Emission à 485 fr. d'Obligations communales de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort. Emissions au pair d'Obligations communales 5 0/0, pour une échéance de 10 ans et à 4 1/2 °/₀ pour une échéance de 5 ans à moins de 10 ans. On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19 ; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

On peut chez les mêmes intermédiaires se procurer, au cours, des obligations communales 5 °/₀ rapportant 15 francs et remboursables à 300 fr.

Revue britannique.

Sommaire des matières de la livraison de Septembre.

Littérature légendaire.

Virgile au Moyen-Age.

Histoire politique contemporaine.

Le parti démocratique aux Etats-Unis.

Art dramatique.

Les réminiscences d'un vieil habitué (la Comédie française)

Autobiographie.

Les réminiscences personnelles d'une savante (Mary Somerville) 2e extrait.

Littérature.

Jeanne d'Arc chez les historiens espagnols.

Esthétique.

De l'androgine dans l'art ancien et moderne.

Romans.

Les deux frères (7e extrait).

Souvenirs littéraires.

Mes rapports avec M. de Chateaubriand. — Revue militaire. — Chronique. — Pensées diverses.

Correspondances de la Revue Britannique.

Correspondance d'Allemagne : Le réveil de la question d'Orient. — Von Schweitzer. — Le procès de la *Gazette de Francfort*. — Le chauvinisme allemand. — La peinture à Vienne. — L'élève du lapin au point de vue de la gastronomie et de la chapellerie.

Correspondance d'Amérique.

Correspondance d'Orient : l'intégrité de l'empire ottoman. — Les neutralités menaçantes. — Imminence du déplacement du centre de l'islamisme. — Darfour, le colonel Cordon et ses nègres vierges. — Mort de la princesse Zenab-Hanoum. — Un catholique enterré par le clergé grec du Caire ; paroles prononcées à cette occasion par l'archimandrite Gogos.

Correspondance de Londres : Flux et reflux de la saison. — L'association britannique à Bristol. — Anecdotes. — Bristol il y a cent ans. — Les ingénieurs et les savants. — Un brûlot épistolaire. — Question d'Orient. — Un point noir en chine. — Avis aux touristes anglais. — Feule docteur Brookfield. — Sermons hors de l'église. — La merveille de neuf jours. — Un lion de mer, etc., etc.

Chronique scientifique.

Chronique et bulletin bibliographique. — Les Jacobins de 1875. — La plus républicaine des monarchies et la plus monarchique des républiques. — La baguette divinatoire. — La *villa des Jasmins*. — Variétés bibliographiques. — Théâtres.

Bulletin de la Société de Géographie.

Sommaire de la livraison de août.

I. — Mémoires et Notices.

Capitaine Boudaire, la Mission des Chotts du Sahara de Constantine. — L'abbé E. Petitot, géographie de l'Athabaskaw-Makenzie (suite). — E. Pricot de Sainte-Marie, description du Cours de la Miliaska et de la vallée de Sérajévo.

II. — Communications.

E. Cortambert, densité des forces intellectuelles des diverses parties de la France. — Distribution géographique des personnages célèbres. — Charles Grad, de l'influence de l'ablation sur la débacle des mers polaires.

III. — Actes de la Société.

Procès-verbaux des séances. — Ouvrages offerts à la Société.

Cartes.

Capitaine Roudaire, carte du nivellement exécuté par la Mission des Chotts du Sahara de Constantine.

Bureaux : 58, rue des Ecoles, Paris.

LA NATURE

Revue des Sciences

Bureaux, 17, Place de l'Ecole de Médecine, Paris.

La Nature paraît tous les samedis. Chaque numéro est formé de 16 pages, à deux colonnes. Chaque année de la publication comprendra deux magnifiques volumes grand in-8°, richement illustrés de 416 pages chacun, avec titre, frontispice, table et index alphabétiques, qui seront donnés en supplément, en sus des 416 pages.

La collection du journal sera une véritable encyclopédie, en même temps qu'une revue annuelle des découvertes, et des travaux scientifiques de la France et de l'étranger. *La Nature* tout en ayant pour but spécial de traiter les questions d'actualité, offre aussi à ses lecteurs, sous une forme attrayante et sérieuse tout à la fois, des articles de *variétés* sur les merveilles de la science et de ses applications aux arts et à l'industrie.

Sommaire du n° 121. — 25 Septembre 1875.

Coloration artificielle des fleurs. — L'Association britannique pour l'avancement des sciences. — Les cartons de graines de vers à soie du Japon, par G. Marcel. — L'exposition des industries fluviales et maritimes, par H. de la Blanchère. — L'Association américaine pour l'avancement des sciences. — L'Ascension du Misti, volcan du Pérou. — Un cossus gâte-bois, par M. Girard. — Le port du cap de Bonne-Espérance, H. Blerzy. — Chronique. — Académie des sciences, par S. Meunier. — Grotte de Roche-Berthier, par Bourgeois.

Pêche ! Pêche ! Pêche !

La Chasse illustrée, unique journal de chasse et pêche, publié en France, vient, à l'occasion de la réouverture de la pêche, de commencer une série d'articles pratiques illustrés sur les différentes manières de prendre le poisson en eau douce et en eau salée. Le succès de ce charmant recueil, fondé il y a HUIT ANS, par la maison Didot, de Paris, s'explique par la compétence de ses rédacteurs, dessinateurs et graveurs.

On l'a dit avec raison : « *La Chasse illustrée*, c'est « l'ami intime de la maison, hôtel, château, ferme « ou villa. »

Au mois d'août prochain paraîtra L'ALMANACH DE LA CHASSE ILLUSTRÉE, connue de tout le monde des sportsmen. Prix : **1** fr.; par la poste, **1** fr. **25**.

En ce moment, *La Chasse illustrée* publie une nouvelle d'un brio étourdissant : PHÉNOMÈNE, *Braconnière-Aubergiste*, par M. C. d'Amezeuil.

Un numéro gratuit du journal, contenant dix pages d'impression, est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Directeur, M. A. F.-DIDOT ; rédacteur en chef, M. H. EMILE CHEVALIER.

Prix d'abonnement : **20** fr. par an ; **5** fr. par trimestre. 56, rue Jacob, à Paris.

A nos lecteurs

La nouvelle loi sur la presse va profondément modifier les conditions de concurrence des journaux. Aussi ceux qui existent déjà font-ils des efforts considérables pour attirer des abonnés ; les journaux bonapartistes abaissent leur prix ou offrent en prime des montres en cuivre doré. Certains journaux républicains les suivent dans cette voie et offrent des pendules en zinc ou des fusils de salon.

Réorganisée sous le patronage de Députés de la Gauche, l'*Opinion nationale* n'a pas cru devoir recourir à ces procédés. Sa rédaction, déjà si estimée, fait tous les jours de nouvelles recrues : M. L. Ratisbonne vient d'entrer à l'*Opinion nationale* et on nous assure que M. Pessard devient également collaborateur de ce journal, où il pourra continuer en faveur des institutions républicaines, la brillante campagne que « l'ordre moral » était venu si brutalement interrompre.

Abonnement : 16 francs par trimestre.

Bureaux : 5, rue Coq-Héron.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Pour les extraits et articles non signés
Le propriétaire-gérant A. Laytou.

RELIURE

CÉLÉRITÉ. — BON GOUT. — PRIX MODÉRÉS.

Imprimerie A. LAYTOU, rue du Lycée.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un An, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le *Journal du Dimanche* compte maintenant vingt années d'existence ; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
id. pour les Départements. 4 fr.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, coloriés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousses de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÉVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÉGE.

C. DILLET, éditeur, rue de Sèvres, 15, Paris.

UN MOT

sur le Suffrage universel,

par M. Henri NADAL.

Prix : 1 fr.

UN DERNIER MOT

sur le Suffrage universel,

par le même.

Prix : 50 centimes.

En vente chez M. GIRMA, libraire et marchand de musique, à Cahors.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

Mme LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

A VENDRE

Un moulin à eau et ses dépendances consistant en maison, pré, terre, jardin, vigne et bois peupliers, au tènement de la Rhode, commune de Saint-Martin-de-Vers, aux abords du chemin vicinal de Cahors à Labastide-Murat. Le tout d'une contenance de 2 hectares, 7 ares, 10 centiares.

S'adresser, pour les renseignements, à MMes Lalo, notaire à Lauzès, Labie, notaire à Cahors, Brugalières, notaire à Labastide-Murat.

Et à M. Pugnet, receveur de l'enregistrement en retraite, domicilié du lieu d'Ognolles, près Beaulieu-les-Fontaines (Oise), qui est le propriétaire de ces biens,

A VENDRE

Pour cause de Décès

Une bonne ETUDE D'HUISSIER, près le Tribunal de Cahors, résidence à Lalbenque.

S'adresser à Madame veuve Cossé, à Lalbenque.

A VENDRE

UN COUPÉ

avec

BACHES, TIMON ET HARNAIS

le tout en bon état.

S'adresser à M. Escudier, sellier, galerie de Fontenilles, ou à M. Capit, fils, conducteur de l'omnibus du chemin de fer.

A VENDRE

UNE VOITURE

dite Américaine

S'adresser à la Gendarmerie, à Cahors.

A VENDRE

Très bonne acquisition

Une CUVE

VÉRITABLE CHŒUR DE CHÊNE **du Nord**,

Décuvant environ 32 barriques de vin.

S'adresser à M. le Capitaine de gendarmerie.

OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 fr. par an, sans rien échanger à ses habitudes. S'adresser franco à M. Sanglard, 14, rue de Rambuteau à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix courants.

AVIS

On demande à céder un **Magasin de Mercerie et de Modes**, très bien placé, dans la ville de Montauban. *Position assurée.*

Toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à Me Capelle, notaire à Montauban.

Librairie Catholique et Classique

J.-D. CRAYSSAC

A CAHORS.

Paroissien noté, à l'usage du diocèse de CAHORS, imprimé par ordre de Mgr PIERRE ALFRED GRIMARDIAS, évêque de Cahors, 1 vol. in-18, relié en basane racine 1 fr. 75 — basane chagrinée, tranche marbrée, 2 fr. — basane chagrinée dorée sur tranche, 2 fr. 50 — chagrin doré sur tranche, 3 fr. 50. — Ajouter 45 c. par exemplaire pour le recevoir franco par la poste.

Le Passage de l'âme revenant au joug sacré de Jésus-Christ, traduit du latin de P. L. de Besombes de Saint-Jeniès, par l'abbé A.-B. Pergot, chanoine honoraire, curé doyen de Terrasson, etc. — 1 vol. in-12, broché, 3 fr., par la poste 3 f. 40.

Vie et vertus chrétiennes, par l'abbé Gay, 3 vol. in-12, brochés, 10 fr. — par la poste 11 f. 50 c.

Droits de Dieu, par l'abbé Chesnel, 1 vol. in-8°, 5 fr. — poste 6.

Biographie des hommes célèbres du département du Lot, par le Dr J.-B. Vidaillet, ancien receveur des finances, 2e édition, 1 vol. in-8°, broché, 5 fr. — poste 6 fr.

AVIS.

On demande a acheter une **Propriété.** S'adresser à M. VINCENS, pépiniériste à Cahors.